

Collectivités territoriales

CONSEIL DÉPARTEMENTAL - EXTERNALISATION DES AGENTS

78 : le Conseil Départemental reste sourd à la mobilisation contre l'externalisation des services d'entretien et de restauration des collèges



Le projet du Conseil Départemental d'externaliser les services d'entretien et de restauration des collèges des Yvelines, en les déléguant à une entreprise privée dans le cadre d'une SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération Unique) a suscité depuis la fin septembre une levée de boucliers : débrayages et grèves répétés des agents, signature massive par les personnels et les usagers d'une pétition intersyndicale, adoptions de motions dans les Conseils d'Administration. Dans les instances représentatives, les élus des personnels se sont fait l'écho de cette mobilisation. Les deux Comités Techniques du CD ont voté contre ce projet. Une motion, présentée à l'initiative de la FSU a été adoptée lors du CDEN du 19 décembre.

Vendredi 22 décembre, alors que le Conseil Départemental

adoptait à l'unanimité son projet, une autre voix se faisait entendre dans la rue : celle des 300 manifestants rassemblés devant les grilles du Conseil Départemental, à l'appel de la FSU, la CGT, FO, le SGEN-CFDT, SUD EDUCATION et la FCPE, qui criaient « Non à la SEMOP ! Oui au service public ! »

Les membres de la délégation intersyndicale reçue dans les bureaux du Conseil Départemental entendaient, eux, la voix des manifestants. Ils ont déposé les 5000 signatures recueillies par la pétition, demandé l'abandon du projet de SEMOP et la mise en place immédiate d'une tarification sociale des repas, faisant valoir qu'il n'est guère nécessaire de recourir à une entreprise privée améliorer la qualité et l'équilibre nutritionnel des repas. Ils ont souligné que la promotion de l'utilisation d'ingrédients bio ou issus de circuits courts prendrait tout son sens dans le cadre du service public, et permettrait notamment que les repas continuent d'être cuisinés sur place.

Visiblement reçue pour la forme, la délégation n'a pu obtenir aucune concession au projet initial. Sourd au refus des personnels et des usagers, refusant tout dialogue avec les organisations syndicales, le Conseil Départemental a adopté, à marche forcée, un projet pourtant vivement contesté.

La FSU 78 reste mobilisée et continuera à œuvrer dans le cadre d'un front syndical unitaire contre ce processus de privatisation du Service Public.

François Hébert, co-secrétaire de la FSU

Laure Geneste et Delphine Romagny,

co-secrétaires départementales SNES-FSU 78

RÉGION : SUPPRESSION DE LA DOTATION SOLIDARITÉ DU LYCÉE PARC DES LOGES

Douche froide au lycée Parc des Loges (Evry) à la réception de la dotation budgétaire allouée par la Région ! **Alors que le lycée bénéficiait jusque-là de la dotation solidarité** (dispositif qui octroie une dotation supplémentaire aux lycées ayant une part importante d'élèves venant de PCS défavorisées), **cette dotation est supprimée, au motif que les chiffres officiels indiqueraient une diminution du nombre d'élèves issus de ces catégories sociales défavorisées.** C'est bien mal connaître la réalité de cet établissement, situé juste en face de la cité des Pyramides à Evry. C'est aussi faire reposer la pérennité de la dotation solidarité sur un indicateur qui a ses faiblesses. En effet, le taux de PCS d'un établissement est calculé sur la base des déclarations des parents, or, de nombreuses études montrent qu'il y a une forme d'auto-censure à se positionner dans une PCS défavorisée. Après une année de « lissage », ce sont plusieurs dizaines de milliers d'euros qui sont retirés au budget du lycée Parc des Loges pour l'année 2018.

C'est donc la colère et l'incompréhension qui domine : si la Région retient le taux de PCS défavorisées de 29,05%, dans l'application institutionnelle c'est bien le chiffre de 35,9% qui apparaît, et qui permet d'atteindre le seuil exigé par la Région pour débloquer la dotation solidarité, seuil fixé à 30% de PCS défavorisées. Alors, comment expliquer cette décision de la Région et l'absence de toute réponse des autorités

académiques (Rectorat et DSDEN du 91) aux sollicitations des personnels du lycée ? Une volonté, à peine cachée, de faire des économies sur la solidarité et sur le dos des élèves les plus défavorisés ?

Les conséquences pour l'ensemble de la communauté éducative sont désastreuses : de nombreux projets pédagogiques sont compromis (sorties culturelles, organisation d'événements dans l'établissement etc.), alors même que tous ces projets ont un seul et unique objectif : permettre à des élèves, dont bon nombre vivent dans un contexte difficile, de s'ouvrir à d'autres horizons.

Mais les personnels ne sont pas restés sans réaction : heure d'information syndicale à l'initiative de la section SNES-FSU pour construire un plan d'action qui s'est concrétisé par plusieurs distributions de tracts (SNES-CGT-SGEN) à la sortie du lycée, une réunion publique (avec des parents, des élèves, des élus), une pétition qui a déjà recueilli près de 575 signatures, un vote majoritairement contre le budget, une demande d'audience à la Région. La mobilisation reprendra dès janvier 2018 pour que les élèves les plus défavorisés ne soient pas, une nouvelle fois, les grands perdants d'un énième plan d'économies budgétaires !

Oscar Segura, S1 du lycée Parc des Loges (Evry)